SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-LAURENT

Déclaration de responsabilité de la direction générale

À l'attention des membres du Conseil d'administration,

La direction générale confirme avoir assumé ses responsabilités en matière de gestion, de conformité et de reddition de comptes pour la période couverte.

1. Gestion et opérations
   - Les activités de la Sodes ont été menées conformément aux politiques internes et aux orientations stratégiques adoptées par le Conseil.
   - Les ressources humaines, financières et matérielles ont été gérées avec rigueur.

2. Finances et conformité
   - Les informations financières transmises au Conseil reflètent fidèlement la situation de l'organisation.
   - Les contrôles internes sont adéquats et les obligations légales, réglementaires et contractuelles ont été respectées.
   - La remise des déductions à la source ainsi que les déclarations et remises de TPS et TVQ sont à jour.

3. Conformité des polices d'assurance
   - La direction générale confirme que les polices d'assurance de la Sodes, incluant la police d'assurance des administrateurs, ont été maintenues en vigueur pour la période couverte.
   - Les couvertures souscrites sont conformes aux exigences légales, contractuelles et aux pratiques usuelles pour une organisation de nature et de portée comparables.
   - Un suivi périodique est effectué afin de s'assurer de l'adéquation des couvertures au regard des activités, des risques identifiés et de l'évolution des opérations.

4. Risques et enjeux stratégiques
   - Les principaux risques ont été identifiés, suivis et communiqués au Conseil.
   - Les dossiers prioritaires, incluant l'initiative de la Sodes sur l'échange et le partage de données opérationnelles en temps réel, ont fait l'objet d'un suivi soutenu.

5. Engagement envers la transparence
   - La direction générale réitère son engagement à fournir au Conseil une information complète, pertinente et transmise en temps opportun.
   - Elle s'engage également à maintenir une communication ouverte, proactive et transparente afin de soutenir pleinement le rôle de surveillance et d'orientation du Conseil.

Déposée, le 9 juin 2026, afin de soutenir le rôle de surveillance et d'orientation du Conseil d'administration.

Mathieu St-Pierre
Président-directeur général